CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné: CNSE
48 Avenue de Verdun
69220 – BELLEVILLE SUR SAONE

Certifie que le véhicule prêt à l'emploi:

	Dénomination : (2)	C.N.S.E.	
(D 1)	Marque :		
(D 2)	Type, variante, version:	C A M 2 T 1 3 E K 4 D N E 7 3	(3)
(D 3)	Dénomination commerciale [1]:	~~D503~~ ~~D510~~ ~~D515~~ ~~D520~~ D525	(1)
(E)	Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type	V H 4 D 5 2 5 1 1 0 0 0 0 0 6 9 2	(3)
(F1)	Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)	~~1300~~ 1600	(1)
(F 2)	Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg) :	~~1300~~ 1600	(1)
(F 3)	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg):	Non concerné	
(G)	Masse en service (G1 + 75) (kg) :	Non concerné	
(G 1)	Poids à vide national (PV) (kg):	1500	(3)
(J)	Catégorie internationale :	O2	
(J 1)	Genre national :	REM	
(J 3)	Carrosserie (désignation nationale) :	~~FOURGON -~~ NON SPEC	(1)
(K)	Numéro de la réception par type):	L - 0139 – 05 - 04	
(P 1)	Cylindrée (cm^3) :	Non concerné	
(P 2)	Puissance nette maximale (kW) :	Non concerné	
(P 3)	Source d'énergie :	Non concerné	
(P 6)	Puissance administrative (CV) :	Non concerné	
(Q)	Rapport puissance / masse (uniquement pour motocycle) (kW/kg) :	Non concerné	
(S 1)	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) :	Non concerné	
(U 1)	Niveau sonore à l'arrêt (dB[A]) :	Non concerné	
(U 2)	Régime de rotation du moteur lui correspondant (min^{-1}) :	Non concerné	
(V 7)	CO_2 (g/km) :	Non concerné	
(V 9)	Classe environnementale :	Non concerné	

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota) ;
- sort de nos usines (magasins), le : 22 03 2011

pour être livré à :
(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

Fait à BELLEVILLE SUR SAONE
le 22 03 2011

CNSE
BP 101 - 48 avenue de Verdun
69220 BELLEVILLE
Tél. 04 74 66 42 86 - Fax 04 74 66 26 61
SAS au Capital de 100 000 €
SIRET 391 934 924 00021

-1 Rayer la mention inutile
-2 Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation.
-3 A compléter.

Nota. - Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint, au présent certificat, le procès-verbal de réception du type.

Rappel. - Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R. 312 1 à R. 312-25, R. 314-1 à R. 317-7, R. 317-15 à R. 317-17 et R. 318-1 à R. 318-5 du code de la route ou toute modification du véhicule à la suite de laq
- d'une déclaration à la préfecture ;
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions.

ATTESTATION D'EQUIPEMENT

Le véhicule décrit ci-dessus est équipé :

Du freinage conforme à la directive 71/320/CEE modifiée par la 2002/78/CE
De l'installation d'un système de chauffage conforme à la directive 2001/56/CE modifiée par la 2006/119/CE (1)
De vitrage homologué suivant le règlement R43

Fait à BELLEVILLE SUR SAONE le 22 03 2011

CNSE
BP 101 - 48 avenue de Verdun
69220 BELLEVILLE
Tél. 04 74 66 42 86 - Fax 04 74 66 26 61
SAS au Capital de 100 000 €
SIRET 391 934 924 00021

(1) Rayer la mention inutile